



Principes éthiques

Texte présenté par le Conseil de l'AEEBLF
et approuvé par les participants à la Pastorale 2015

Sommaire

A) Principes généraux.....	3
1. Une vie transformée par la bonne nouvelle.....	3
2. Dieu Créateur et Seigneur.....	3
3. Jésus-Christ, source et aboutissement.....	5
4. L'amour pour Dieu et le prochain.....	5
5. Christ, accomplissement de la Loi.....	7
6. La consécration du peuple de Dieu.....	8
B) Principes spécifiques.....	9
7. La dignité humaine.....	9
8. Le respect de la création.....	10
9. Travail et repos.....	11
10. Simplicité et contentement.....	12
11. Justice sociale.....	13
12. Soumission aux autorités.....	13
13. Guerre et paix.....	14
14. Mariage et famille.....	15
15. Respect de la vie.....	17

A) Principes généraux

1. Une vie transformée par la bonne nouvelle

Nous croyons que l'Évangile, cette puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, transforme la vie de celui ou de celle qui a reçu la grâce offerte en Jésus-Christ. Réconcilié avec son Créateur, le chrétien peut vivre désormais d'une manière qui témoigne de cette relation de paix avec Dieu. Le renouvellement de l'intelligence que l'Esprit Saint opère chez le croyant régénéré implique également, pour ce dernier, un changement radical dans sa façon de considérer la vie.

Rm 1.16 ; 6.4 ; 2 Co 5.17 ; 1 P 1.13-16.
Jn 15.5 ; Ph 2.13 ; Ez 36.25-27.
Mt 16.24 ; Rm 12.1-2 ; Ep 4.17-24.

2. Dieu Créateur et Seigneur

Nous devons à notre Créateur la vie, le mouvement et l'être. Cette vérité est source d'une gratitude sans fin et nous engage, en tant que créatures, au respect de notre Créateur et à la reconnaissance de sa Seigneurie. En se faisant connaître à nous, Dieu nous a exprimé sa parfaite volonté. Elle nous rend pleinement responsables devant lui et donne un cadre et une limite à notre liberté.

Ac 17.28 ; Ps 104.31 ; Ml 1.6 ; Rm 2.4 ; 1 Co 4.7.
Dt 4.32-40 ; Ep 1.9-10; Jn 12.44-50.
1 P 2.16; Ga 5.13.



Parce qu'ils expriment la volonté d'un Dieu saint, sage et aimant, les commandements du Seigneur sont une grâce. Parce qu'ils procèdent de notre Créateur auquel nous devons tout, ils nous engagent à une entière obéissance, en toute confiance.

Ps 19.8-12 ; Ps 119 ; Mt 11.29-30.
Ec 3.12-14 ; 12.13-14.

Au cours de l'histoire humaine, Dieu a révélé sa volonté en se liant par alliance à son peuple. Cette alliance manifeste l'engagement de Dieu envers les siens, s'assortit d'exigences et de promesses, et demande de ceux qui en bénéficient un plein engagement de cœur.

Gn 17.1-21 ; Ex 19.5-6 ; Es 24.5 ; Jr 31.31-34 ; Lc 22.20 ;
Hé 9.15.
Dt 7.9 ; 10.12-13 ; 2 Ch 6.14.

La Loi donnée au peuple d'Israël exprime les exigences et la sagesse de Dieu, dans le contexte et la situation de ce peuple. S'inscrivant dans l'histoire du salut, ces dispositions s'accomplissent en Christ, qui en donne le plein sens et la portée universelle. Dans la nouvelle alliance scellée par Jésus-Christ, le chrétien, désormais sous le régime de la grâce, reçoit par l'Esprit saint les ressources nécessaires pour accomplir le commandement divin.

Dt 4.5-6 ; Mt 5.17-19 ; Rm 10.4 ; Col 2.17 ; Hé 9.10.
Rm 7.6 ; 8.1-17 ; Ez 36.27; Ga 5.22-23.

Le monde pécheur demeure placé sous l'exigence de son Créateur et tout homme devra rendre compte de ses actes devant son Seigneur. Le sens moral qui subsiste en l'homme malgré son éloignement de Dieu rend témoignage de cette responsabilité, tout en étant une manifestation de la grâce de Dieu pour sa créature et pour le monde.

Ps 96.13 ; Jn 5.26-29 ; Ac 17.31 ; Rm 2 :12-16 ; Pr 13.14-16.

3. Jésus-Christ, source et aboutissement

La vie du chrétien, sous tous ses aspects, trouve sa source et sa motivation en la personne et dans l'œuvre de Jésus-Christ. Conscients que nous lui devons tout, nous avons pour seule ambition de vivre d'une manière qui l'honneure et qui reflète son image. Fortifiés par sa présence en notre cœur, nous aspirons à traduire par nos attitudes les dispositions qu'il a manifestées. Portés par son exemple, nous faisons nôtres les valeurs qu'il a lumineusement incarnées : l'amour et le service, le don de soi et le souci de l'autre, l'humilité et la consécration, la persévérance et l'espérance. En cherchant à le suivre, nous posons sur le monde un regard déterminé par sa vie et son enseignement. C'est à sa lumière que nous évaluons toute pensée et toute œuvre ; c'est en relation avec lui que nous donnons sens à toute valeur.

Ga 2.20 ; Ph 3.8-9 / 1Jn 4.19 ; Ga 4.19 ; Ep 4.13 / Ph 2.1-5 ;

1Jn 4.17.

Jn 13.12-17 ; Ph 2.5-8 ; Ep 5.1-2 ; Hé 12.2 ; 1P 2.21-24.

Jn 14.6 ; Lc 14.26-27 ; Rm 12.2 ; Ga 6.14 ; 2Co 10.5.

4. L'amour pour Dieu et le prochain

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force » et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Marc 12.30-31). Dans ces deux commandements, Jésus-Christ a discerné le sens même de toute la révélation qui a précédé et préparé sa venue, et l'exigence suprême de la Loi. Jésus-Christ a parfaitement accompli ces deux commandements. Sa vie et son œuvre manifestent l'amour dans sa plénitude. Il nous appelle, à sa suite et en retour, à aimer Dieu de tout notre être et notre prochain comme nous-mêmes.



Mc 12.30-31 ; 1 Jn 4.20-21; Jc 2.15-16 ; 1 Jn 3.18.
Mc 12.32-34 ; Mi 6.6-8 ; Ga 5.14.
Jn 14.31 ; 13.1 ; 15.13 ; Rm 5.6-8.
Jn 13.34-35 ; 1 Jn 2.7-9.

« Aimer Dieu », c'est pour nous répondre à son amour : nous l'aimons parce qu'il nous a aimés le premier. Nous reconnaissions en lui la source de tout bienfait, conscients que notre existence et notre salut dépendent entièrement de lui. Nous apprenons, par son Esprit, à chercher toute notre joie dans ce qu'il aime, et à vivre selon les priorités que sa Parole fixe pour nous. Nous reconnaissons en lui notre plus grand bien et l'unique source de notre espérance. Émerveillés de ce qu'il a fait et continue de faire pour nous, nous sommes conduits à l'adorer en Esprit et en vérité, en manifestant notre reconnaissance par notre façon de vivre.

1 Jn 4.19 ; Dt 7.7-9 ; Rm 5.8 ; Ep 1.3-6.
Rm 11.35 ; 1 Co 4.7 ; Jc 1.16-18.
Jn 4.34; 14.21 ; Rm 12.2 ; Ph 4.8 ; Ez 36.27.
Ps 16.2 ; Ph 3.8 ; Col 1.27.
Ps 116.12-14 ; Rm 12.1 ; 2 P 1.3-8 ; Jn 4.24 ; 1 Jn 3.18.

« Aimer notre prochain » nous pousse à rechercher en toutes circonstances ce qu'il y a de meilleur pour ceux qui nous entourent, en qui nous reconnaissons des hommes et des femmes créés à l'image de Dieu. Forts de cette conviction, nous sommes appelés à accorder le même souci au bien-être de nos semblables qu'au nôtre propre. Cet amour ne souffre pas d'exception, même à l'égard de ceux qui nous sont hostiles. Il n'implique ni passivité ni complaisance face à la réalité du péché dans la vie de nos semblables comme dans la nôtre. Il cherche au contraire à refléter le regard du Créateur sur l'homme pécheur, en refusant le péché tout en souhaitant ardemment que tous en soient délivrés.

Ga 6.9-10 ; Jc 1.27 ; Es 58.6-7 ; 61.1-3 ; Rm 1.14-16 ; Pr 17.5.
Mc 12.31 ; Lc 6.31 ; Ph 2.3-4.
Mt 5.43-47 ; Rm 12.17-21 ; 1 Co 13.7.
Mt 18.15 ; Jud 22-23 ; Jc 5.19-20 ; Hé 12.1.
Es 55.7-9 ; 1 Tm 2.3-4; 1 Th 4.3 , Col 1.28.

L'amour du prochain nous rend sensibles à la souffrance de nos contemporains et nous conduit à intervenir dans la mesure de nos possibilités, en recherchant toujours ce qu'il y a de meilleur pour eux. Puisque nous savons que la pire privation est de rester dans l'ignorance de l'Évangile, notre amour pour nos semblables nous poussera à leur proclamer avec persévérance le salut qui leur est offert en Jésus-Christ.

Es 58.7 ; Lc 4.18-19 ; 10.30-37 ; Jc 2.15-16 ; 2 Co 8.13 ;
Rm 12.18.
2 Co 5.14-21 ; Rm 10.14-15.

L'amour du prochain revêt une dimension unique dans le cadre de la communion fraternelle. Reconnaissant en nos frères et sœurs chrétiens les enfants d'un même Père et les cohéritiers de la grâce de Christ, nous les aimons d'un amour qui reflète l'unité que donne l'Esprit, dans une joie pleinement partagée.

Ga 6.9-10 ; 1 Jn 4.7-5.2 ; Col 3.12-15 ; Ep 4.1-6 ; 1 Jn 1.1-4 ;
1 Co 13.1-7.

5. Christ, accomplissement de la Loi

Jésus-Christ nous a libérés de la condamnation qu'entraînait la transgression de la Loi de Moïse, en satisfaisant pour nous à ses exigences et en portant à notre place la peine que méritaient nos transgressions. Il nous appelle, en tant que disciples et héritiers de son Royaume, à obéir à son enseignement, forts de l'assistance de son Esprit. Cette « loi du Christ » récapitule, accomplit et dépasse, dans le cadre d'une alliance nouvelle, les



commandements de l'Ancien Testament. En nous efforçant de mettre en pratique tout ce que Christ nous a enseigné, nous montrons que nous sommes ses disciples.

Rm 7.4-6 ; 8.3-4 ; 10.4 ; Ga 3.23-24.
Mt 5.1 ; 7.21 ; 11.29 ; Jn 14.23 ; Lc 11.13 ; Rm 8.9-17.
Jr 31.31-34 ; Ez 36.25-27 ; Mt 5.17,20,48 ; 2 Co 3.6 ; Ga 6.2 ;
Hé 8.7-13 ; 9.9-10.

Remplis de reconnaissance pour la grâce manifestée en Jésus-Christ, nous cherchons à puiser en elle toutes les motivations de notre obéissance, et nous nous efforçons de la refléter dans nos relations avec nos semblables. Fondés en cette grâce, nous refusons toute recherche de justification devant Dieu par nos œuvres, et toute attitude légaliste qui ne s'attacherait qu'à une conformité extérieure au commandement aux dépens de ce qui en fait la force et le sens. Conscients de l'insuffisance de notre obéissance, nous nous mettons à l'école de la grâce pour qu'elle nous enseigne à marcher de progrès en progrès.

Rm 12.1 ; 1 Co 6.19-20 ; Tt 2.11-14 ; Ep 4.32 ; 1 P 4.1-2.
Ep 2.8-10 ; Mt 23.23-26 ; Mc 7.18-23 ; Col 2.20-23.
1 Jn 1.8-10 ; 3.20 ; 1 Tm 1.15 ; Tt 2.11-14 ; 1 Th 4.1,10.

6. La consécration du peuple de Dieu

L'Église, peuple de la nouvelle alliance, est appelée à être un peuple saint, consacré à Dieu, et dont la présence est un témoignage rendu à la sainteté du Seigneur. De cette vocation découle une responsabilité solennelle qu'elle est appelée à mettre en œuvre, aux plans universel et local, par l'enseignement fidèle de la Parole de Dieu et le témoignage de vies transformées par l'Esprit.

1 P 1.15-16 ; 2.4-10 ; Tt 2.14 ; 1 Th 4.3.
1 Tm 3.15 ; Ep 1.22-23 ; 3.10 ; Ph 2.15-16 ; Ga 5.19-22.

L'Église vit cette vocation dans un monde déchu, et n'échappe pas elle-même à la réalité du péché. Elle aspire d'autant plus ardemment à l'avènement du Seigneur et à l'établissement final de son Royaume pour faire toutes choses nouvelles. Elle se sait appelée dès maintenant à manifester la réalité présente de ce Royaume et à se détourner de toutes les idoles du monde pécheur.

Rm 8.19-25 ; 1 Co 1.11 ; 3.1 ; 5.1 ; 11.17 ; Ap 2-3.
Ga 4.26-27 ; Ep 5.27 ; Hé 12.22-24 ; Ap 21.1-6 ; 22.17.
Mt 13.24-33 ; Rm 14.17 ; 1 Jn 5.19-21.



B) Principes spécifiques

7. La dignité humaine

Nous croyons que l'être humain est créé à l'image de Dieu. Bien que brouillée en nous tous par le péché, cette image confère à l'être humain une dignité qui n'a pas d'égal dans la création. Elle est le fondement du caractère sacré de la vie humaine.

Gn 1.26-27 ; 9.6 ; Jc 3.9.
Gn 9.5-6 ; Ex 20.13 ; Rm 13.9-10.

Cette dignité concerne tous les êtres humains, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine ethnique, raciale ou culturelle, ou leurs capacités physiques et intellectuelles. Cette conscience de la dignité humaine doit se concrétiser, pour le chrétien, par le plein respect de toutes les personnes humaines, dans un regard qui reconnaît en chacun l'œuvre créatrice et bonne de Dieu.

Gn 1.26-27, *cf.* 12.3 ; Ga 3.28 ; Col 1.15-17 ; 3.11 ; Ep 6.9.
Pr 14.31 ; 17.5 ; Mt 5.44-45 ; 1 P 2.17 ; 1 Tm 2.1-4 ; Jc 3.9.

8. Le respect de la création

Dieu nous a confié, en tant que créatures à son image, l'intendance de l'ensemble de sa création. Nous recevons comme une grâce et une merveille la beauté de notre environnement naturel, et sommes conscients de notre responsabilité d'en prendre soin.

Gn 1.26,28 (*cf.* Ps 145.13-16 ; Ez 34.2-4 ; Lc 22.25-26) ; Gn 2.15.
Lv 25.23 ; Dt 10.14 ; Ps 24.1 ; 115.16.
Gn 1.31 ; Ps 19.1-7 ; 65.10-14 ; 104.
Os 4.1-3 ; Ha 2.17.

Puisque nous puisions le sens de notre vie en Dieu et non en nos œuvres, nous refusons le productivisme et le consumérisme inlassables qui tendent à épuiser les ressources naturelles que Dieu nous offre. Nous nous savons appelés à respecter des limites saines dans leur exploitation.

Ph 4.11-12 ; 1 Tm 6.6-11 ; 2 Tm 4.5.
Lv 25.2-5 ; Dt 20.19 ; Es 28.24-29 ; Jr 32.39.

Notre espérance d'une nouvelle terre ne doit pas nous conduire à nous désintéresser du bien-être de la création présente. En prenant soin des ressources que Dieu nous donne, nous exprimons notre reconnaissance pour Ses bienfaits, ainsi que notre attente confiante d'être pleinement comblés lors du renouvellement de toutes choses.

Es 11.6-9 ; 65.17-25 ; Rm 8.18-23 ; 2 P 3.10-13 ;
Ap 8.7-12 ; 11.18 ; 21.1-4 ; 22.1-5.
Gn 8.22 ; 9.8-17 ; Ps 103.1-2, *cf.* 104.31.

9. Travail et repos

Le travail est un élément fondamental de la vocation de l'homme créé à l'image de Dieu : il est un reflet de l'œuvre du Créateur lui-même. Voulu par Dieu pour être source de joie et de satisfaction pour l'homme, il est marqué désormais, à cause du péché, par la peine, la frustration, et l'épuisement des ressources.

Gn 1.26 ; 2.15 ; 1 R 7.14 ; Ps 104.23 ; 128.2 ; Pr 12.27 ; 31.10-22 ;
Ec 2.10.
Gn 3.17-19 ; Ec 2 :11,20-22 ; Ex 1.11-14 ; Jr 22.13 ; Jc 5.4.

La rédemption de l'homme rend au travail humain son plein sens : toute œuvre bonne et constructive est une occasion de rendre gloire à Dieu. Cette vision biblique du travail s'oppose à l'idolâtrie dont il peut être l'objet s'il est considéré comme une fin en soi ou comme une source ultime de réussite et de pouvoir. La sobriété à laquelle est appelé le chrétien implique le respect de saines limites dans la place qu'occupe le travail dans sa vie comme dans celle de chaque être humain.

Ex 20.8-11 ; Ec 5.19 ; Ep 4.28 ; Col 3.23 ; 1 Th 2.9 ;
4.11-12 ; 2 Th 3.10-12.
Hé 2.13 ; Ph 3.7-11 ; Mt 16.26 ; Lc 12.15-21 ; 1 P 1.13-14 ;
Dt 5.14-15.

Dieu a institué le repos pour le bien de l'homme. Le principe d'une journée de repos par semaine est une expression de la sagesse du Créateur envers nous. Dieu nous invite ainsi, à son image, à manifester notre liberté vis-à-vis du travail en refusant de nous y asservir. Il nous appelle à vivre cette liberté dans la joie de sa communion et à veiller, dans l'exercice de nos choix et de nos responsabilités, à ce que notre prochain bénéficie de la même grâce.

Gn 2.2-3 ; Ex 23.10-12 ; Es 58.13-14 ; Mc 2.27 ; Dt 5.14-15.



Au-delà de ce repos hebdomadaire, le chrétien vit dans l'espérance d'un repos à venir, où toute œuvre s'accomplira en plénitude, sans aucune frustration. Nous en connaissons dès aujourd'hui un avant-goût grâce à la paix et la sécurité éternelles associées à notre salut.

Hé 4.1-10 ; Rm 8.19-21 ; Es 62.8-9 ; Am 9.14 ; 1 Co 15.58.

10. Simplicité et contentement

Le chrétien est appelé à vivre une vie simple et sobre. Il refuse de se rendre esclave de l'argent et de la convoitise. Il se sait exhorté à travailler honnêtement pour avoir de quoi partager avec celui qui est dans le besoin. Dieu nous invite ainsi à mettre notre espérance et à fonder notre sécurité en lui seul. La rédemption de l'homme s'accompagne d'une vision transformée de l'argent : il n'est plus considéré comme un moyen de parvenir à la satisfaction personnelle ou d'exercer un pouvoir sur le prochain, mais plutôt comme un instrument pour faire le bien. Le chrétien est appelé à considérer son argent comme appartenant à Dieu, et, par conséquent, à l'utiliser d'une manière qui manifeste les intérêts et les priorités du Seigneur. Si la Bible invite les croyants à se réjouir des dons de Dieu et à prendre soin de leurs proches, elle les appelle aussi à utiliser leurs ressources pour aider les personnes dans le besoin, soutenir la vie et la croissance de l'Église, et favoriser l'annonce de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre.

Pr 30.8 ; Mt 6.24 ; 1 Tm 6.6-10 ; Hé 13.5 / 2 Th 3.12 ; Ep 4.28.

Mt 6.25-30 ; Lc 12.13-15 ; Hé 13.5-6 ; 1 Tm 6.17.

Ec 5.9 ; Lc 16.9-11 ; 19.8-10 ; Ep 4.28 ; 2 Co 8.1-9.

Dt 16.17 ; 1 Ch 29.14 ; Mt 6.33 ; 1 Co 4.7 ; 2 Co 9.5-11;

1 Tm 6.18-19.

Ec 3.12-13 ; 1 Tm 5.4,8 / Mt 25.35-40 ; Lc 19.8 ; Ep 4.28 / Lc 8.3 ;

Ac 2.44-45; 4.36-37 ; Rm 15.24 ; Ga 6.6 ; 1 Co 9.13-14 ;

16.6 ; Ph 1.5 ; 4.15-20.

11. Justice sociale

La Bible affirme avec force le souci de Dieu pour la justice et l'équité. La situation des personnes vivant dans la pauvreté et la souffrance est particulièrement chère au Créateur. L'incarnation de Jésus-Christ dans une condition pauvre et humble en est un signe indiscutable.

Ex 23.1-9 ; Lv 19.15 ; Pr 14.31 ; Jr 9.24 ; Mi 6.8 ; Za 7.9-10 ;
Mt 5.33.
Lc 2.7 ; Ph 2.6-7 ; Es 53.2.

En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes appelés à nous laisser saisir comme Jésus par une vraie compassion devant la souffrance et la pauvreté, et à prendre la défense de ceux qui subissent l'injustice et l'oppression. Au-delà de la diversité des préférences politiques, nous nous croyons appelés à agir en faveur de la justice et à faire preuve de bonté et de solidarité envers tous nos prochains.

Ps 41.2 ; Pr 14.21 ; 31.8 ; Za 8.16 ; Mt 25.34-40 ; Lc 7.13 ; 10.33 ;
Ga 6.10 ; Jc 2.1-10.

12. Soumission aux autorités

Dieu nous appelle à respecter les autorités civiles de nos pays, et à obéir aux lois des hommes, à l'unique condition qu'elles ne nous amènent pas à désobéir à Dieu. Par cette attitude respectueuse, nous exprimons notre obéissance à Dieu qui a insitué le principe d'une autorité civile pour le bien des hommes.

Dn 2.20 ; Mt 22.21 ; Jn 19.11 ; Rm 13.1-7 ; 1 P 2.13-17 ; Tt 3.1.

Nous nous savons appelés à prier pour nos autorités. Nous savons qu'il nous faudra aussi parfois désapprouver leurs décisions. Si tel est le cas, nous sommes déterminés à le faire sans



violence et en utilisant de manière constructive toutes les ressources légales à notre disposition.

Jr 29.7 ; Esd 6.10 ; 1 Tm 2.1-4.

Ex 1.17 ; Dn 6.20-22 ; Ac 4.29 ; 5.29,40-41 ; 16.35-39 ; Ex 22.27 ; 2 Co 10.3-4.

Si les autorités nous contraignent à désobéir à Dieu, nous croyons que nous avons le devoir de leur résister. Là encore, toutefois, nous nous croyons appelés à dénoncer non pas le principe d'autorité, mais son mauvais usage.

Ac 5.29,40-41 ; Rm 13.2,4.

Devant les cas de conscience difficiles, nous croyons devoir nous en remettre ensemble, par la prière, à la sagesse que Dieu nous donne par Son Esprit, afin de discerner sa volonté.

Ac 4.32 ; Jc 1.5.

13. Guerre et paix

La guerre est une réalité associée à la déchéance de notre monde. C'est pourquoi nous aspirons au jour où elle n'existera plus. Reconnaissant en Jésus le Prince de Paix, nous attendons avec joie et espérance l'établissement d'une nouvelle création où il n'y aura plus ni mort, ni violence.

Gn 6.11-13 ; 2 S 11.1 ; Ec 3.8 ; Mt 24.6 ; Ap 19.11-21.

Dt 7.1-6, cf. Gn 15.16 ; Jr 25.3-11 ; 1 R 5.5, cf. 1 Ch 22.8-9 ;
Es 10.5-7 ; 2 Ch 20.1-30.

Ps 46.10 ; 85.9-14 ; Os 2.18 ; Es 2.4 ; 9.5.

Certains d'entre nous estiment cependant que le chrétien peut légitimement, dans certains cas, prendre les armes pour la défense des siens et de son pays. D'autres pensent que nous devons refuser toute participation à un conflit armé. Au-delà de ces différences, nous sommes déterminés à être des artisans de paix dans un monde violent et rebelle. Nous souhaitons an-

noncer sans relâche la bonne nouvelle de Jésus-Christ, qui a établi la paix entre Dieu et nous, et la paix entre tous ceux qui se tournent vers lui.

Rm 13.1-2 ; Dt 20.10-12 ; Es 10.5 ; 26.10 ; Ha 1.2-4, *cf.* 1.5-6.
Mt 5.38-48 ; 26.52 ; Lc 9.54-55 ; Jn 13.34 ; 1 P 2.21-23.
Mt 5.9 ; Lc 2.14 ; Rm 12.18 ; Hé 12.14 ; Jc 3.17-18.
Ep 2.14-18 ; 6.15.

14. Mariage et famille

L'homme et la femme ont été créés égaux et complémentaires et ont reçu ensemble la vocation de se multiplier, de remplir la terre et de la soumettre. Cette complémentarité, voulue par Dieu, est une richesse relationnelle unique donnée à l'humanité. C'est pourquoi la Bible valorise dès ses récits fondateurs la différence entre l'homme et la femme comme une réalité constitutive de la nature et de la vocation humaines. Elle est source d'équilibre, permet la multiplication des êtres humains et fonde la famille. De manière mystérieuse et belle, elle reflète aussi la diversité et la vie relationnelle que le Dieu trinitaire vit en lui-même.

Gn 1.27-28 ; 2.21-24, *cf.* Mt 19.4-6 ; Gn 9.1 ; 1 Co 7.4 ; 11.11-12 ; Ga 3.28 ; 1 P 3.7.
Ex 20.12 ; Ep 5.25-6.3 ; 1 Co 11.3.

Dans la perspective biblique, le mariage est une institution voulue par Dieu. Il est l'engagement réciproque d'un homme et d'une femme, par lequel ils lient publiquement leurs vies en vue d'une relation unique et exclusive. Cette union reflète l'engagement du Dieu de l'alliance envers nous.

Gn 2.24, *cf.* Mt 19.4-9 ; Ml 2.14 ; Ep 5.25-33 ; 1 Tm 3.2 ; Tt 1.6 ;
Hé 13.4.
Jr 31.3 ; Os 2.16-22.



Le mariage entre un homme et une femme est le cadre légitime pour les relations sexuelles, afin que celles-ci prennent tout leur sens dans un engagement d'amour ferme et permanent. Les conjoints sont appelés à s'aimer, à être fidèles l'un envers l'autre, et à prendre soin l'un de l'autre, d'une manière qui illustre la relation entre Jésus-Christ et Son Église.

Gn 2.24 ; Pr 5.15-20 ; 1 Co 6.16-18, cf. 7.2-4 ; 1 Th 4.3-5 ;
Hé 13.4.
Ct 2.4; 6.3 ; Ep 5.25,28 ; Col 3.18-19 ; Tt 2.4.

Face aux situations de cohabitation en dehors du mariage, nous désirons affirmer et manifester avec force la sagesse et le caractère unique du mariage, qui repose sur un engagement ferme devant témoins. Nous sommes conscients que certaines cohabitations sont vécues de manière fidèle et responsable, mais nous croyons qu'il est du devoir des chrétiens d'honorer l'institution donnée par leur Créateur. Lorsque des personnes en situation de cohabitation se tournent vers Jésus-Christ, nous pensons devoir tout faire pour les encourager à régulariser leur union devant Dieu et les hommes en se mariant.

Ml 2.14 ; Os 2.21-22 ; Mt 5.31-32 ; 19.4-6 ; 1 Co 6.13 ; 7.9 ;
1 Th 4.4-5 ; Hé 13.4.

La rupture de l'engagement du mariage est un acte grave : elle s'écarte de l'intention du Créateur pour le couple, va à l'encontre de la parole donnée et engendre de profondes souffrances. Dans certains cas d'atteinte grave à la relation conjugale, la Bible envisage le divorce comme dernier recours et comme soulagement de la souffrance des parties victimes. Cependant, la vocation des chrétiens unis par le mariage est de manifester la beauté d'une relation conjugale aimante et fidèle tant qu'ils sont tous deux en vie.

Pr 5.15-20 ; Ml 2.14-16 ; Mt 5.31-32 ; 19.6.

Mt 19.9 ; 1 Co 7.15 / Mt 19.6 ; 1 Co 7.39.

Parce que la différence entre l'homme et la femme est donnée et voulue par le Créateur, la Bible déclare toute relation sexuelle entre personnes du même sexe contraire à la volonté de Dieu. L'institutionnalisation d'unions de personnes du même sexe par les autorités civiles ne change pas cette perspective biblique. Pour remplir fidèlement sa vocation chrétienne, l'Église se doit d'accueillir et d'aimer toute personne quelle que soit son orientation sexuelle, tout en enseignant les valeurs bibliques. Elle exhorte ceux qui se tournent vers le Seigneur à vivre dans l'obéissance à sa Parole et les accompagne dans cette démarche.

Lv 18.22 ; Rm 1.26-27 ; 1 Co 6.9 ; 1 Tm 1.10 / Ac 5.29.

Lc 15.1-2 ; 1 Co 6.11 ; 1 Tm 3.15 ; Ac 20.20-31.

Dieu a confié aux parents la responsabilité solennelle d'élever leurs enfants de manière sage, disciplinée et juste, ainsi que de leur annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Cette responsabilité parentale n'implique pas que les parents soient tenus responsables de la position spirituelle que prennent leurs enfants. Elle signifie toutefois que l'instruction parentale est l'un des moyens voulus par Dieu pour l'annonce de l'Évangile.

Dt 6.7 ; Pr 4.1-4 ; 22.6 ; Ep 6.4 ; Mt 19.14 ; Ac 2.39.

Ez 18.20 ; Ep 2.8-9.

15. Respect de la vie

La vie humaine est un don de Dieu. Son commencement comme sa fin appartiennent au Créateur.

Jb 10.12 ; Ps 22.10-11 ; 139.13.

Dt 32.39 ; Jb 1.20-21 ; Ps 39.4-5 ; Ec 8.8.

Nous croyons que la vie commence dès la conception. Nous considérons ainsi l'avortement comme un acte grave et illégi-



time, tout en étant conscients de la détresse réelle qui conduit certaines personnes à y recourir. Le refus de l'avortement doit s'accompagner d'une démarche de compassion et d'assistance envers les personnes qui souffrent en raison d'une grossesse non désirée.

Jb 31.15 ; Ps 139.16 ; Jr 1.5 ; Lc 1.44.
Gn 9.6 ; Ex 20.13 ; 21.22 ; Pr 31.8.
Mt 23.4.

Parce que la fin de vie appartient elle aussi au Créateur, nous rejetons l'euthanasie ou toute forme active de suicide assisté. Au lieu de telles pratiques, nous souhaitons que les chrétiens se mobilisent pour l'accompagnement digne des personnes en fin de vie.

Dt 32.39 ; 1 S 2.6 ; 2 R 5.7 ; Jr 10.23.
Jc 4.7 ; Ps 31.
Jb 6.14 ; Ph 2.1; 2Tm 4.9-13.

« Que la parole de Christ demeure en vous dans toute sa richesse. Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres en toute sagesse.

Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre,
faites tout au nom du Seigneur Jésus,
en rendant par lui des actions de grâces
à Dieu le Père. »

Colossiens 3.16-17

*Imprimé par www.impression-ing.fr
juillet 2015*

*Association évangélique
d'Églises baptistes de langue française
72 rue de Sèvres F-75007 Paris*



associationbaptiste.org
juillet 2015

 Association
baptiste